



POLITIQUE



Apports à la gouvernance

L'opposition togolaise n'a-t-elle pas vraiment démissionné ?

Lors de la célébration du 10e anniversaire du parti Union pour la République (Unir), le premier responsable du Mouvement des sages pour Unir ...

PAGE 3

POLITIQUE



Vie chère au Togo

La manifestation de l'association « Femmes Pyramides » n'est-elle pas exagérée ?

L'organisation dénommée « Femmes Pyramides » et qui visiblement ne regroupe que des femmes, a de nouveau fait une sortie médiatique en ce qui concerne le problème de la vie chère dans notre pays. Mais, en écoutant, on a l'impression ...

PAGE 3

ACTUALITE

Evaluation des politiques publiques

Les députés togolais outillés en la matière

Les parlementaires togolais sont, du 20 au 22 avril 2022 à Lomé, en atelier de renforcement des capacités sur l'évaluation des politiques publiques. Une cérémonie d'ouverture ...

PAGE 11

Douanes-Aéroport

L'OTR met un guide à la disposition des passagers

Pour faciliter les formalités aux passagers et leur permettre de gagner en temps, l'Office togolais des recettes a mis à leur disposition un guide du voyageur. Le document rassemble leurs droits et obligations. Ce guide s'inscrit dans le cadre de la mission de collecte des droits et taxes de douanes et de service de qualité aux usagers en douane de l'Office Togolais des Recettes (OTR) ...



PAGE 5



Conseil des ministres

La création d'une unité de partenariat public-privé en vue

Le gouvernement a organisé un Conseil des ministres hier jeudi 21 avril à Cinkassé dans la région des Savanes. L'exécutif s'est penché sur différents sujets dont un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'unité de partenariat public-privé.

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Vols directs de Lomé vers Washington dès le 1er juin prochain

A partir du 1er juin prochain, des vols directs seront disponibles entre Lomé et la capitale fédérale américaine, Washington DC. La compagnie Ethiopian Airlines a en effet choisi l'aéroport international Gnassingbé Eyadema, pour le renforcement de ses liaisons à destination de l'Aéroport de Dulles.

Ces vols supplémentaires seront assurés trois fois par semaine, a précisé le directeur régional pour les Etats-Unis du transporteur.

Pour Lomé, qui sert déjà de point d'escale vers plusieurs villes outre-Atlantique (New York, Newark, Los Angeles, Houston), c'est une reconnaissance de plus de la croissance du trafic ...

PAGE 3

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE

CHINA MOUTAI

DISPONIBLE DANS LES BARS, RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS
IMMEUBLE MARINA BAY, BOUTIQUE N5, BOULEVARD DU MONO
+228 7034 0292 MOUTAI TOGO & BÉNIN
WWW.GMDISTRIBUTIONS.COM



SOMMAIRE

Gabon / Biens mal acquis
4 sœurs du président Ali Bongo mises en examen en France



P 4

Drogues en milieu scolaire
L'ONG RAPAA déplore l'indisponibilité des parents pour leurs enfants



P 10

Énergie
WAPCo, dix ans au service du gaz



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Dasmani Loumnatou, Revendeuse d'ustensiles de cuisine dans le village de Gouloungoussi à Cinkassé

Dasmani Loumnatou est une femme Togolaise originaire de la Préfecture de Cinkassé dans la Région des Savanes. Peu scolarisée et n'ayant reçu aucune formation professionnelle, elle a passé de longues années dans la précarité. Devenue au milieu des années 2000, elle décide de lancer une Activité Génératrice de Revenus afin d'assurer son essor économique personnel et celui de sa famille. C'est avec le produit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) qu'elle réussit à atteindre son objectif. Retour sur l'histoire de dame Dasmani Loumnatou, bénéficiaire FNFI à Gouloungoussi, un village de la préfecture de Cinkassé.

Fille de parents agriculteurs dans le village de Gouloungoussi, Loumnatou n'a pas eu la chance de terminer l'école primaire. Avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, elle n'a jamais travaillé. Le déclic est venu lorsqu'elle est devenue mère et avait besoin d'être économiquement active pour aider son mari. Alors, elle réfléchit à comment se lancer dans une Activité Génératrice de Revenus. « Je n'ai pas beaucoup étudié, donc je n'avais pas trop de choix. Il fallait que je trouve de l'argent pour démarrer un commerce » se rappelle-t-elle.

C'est ainsi qu'elle opte pour la vente de bouillie, mais n'avait pas l'argent pour commencer. Par la suite, elle a eu l'occasion de suivre une séance d'information organisée par des femmes FEBESEF sur le FNFI et ses produits. En février 2017, débute son aventure avec le produit APSEF. Avec son premier crédit, elle devient vendeuse de bouillie dans

le village. Puis, au deuxième cycle, elle se lance dans la préparation et la vente de gâteaux. Progressivement, elle réussit à devenir une femme autonome et épanouie. Quand Loumnatou reçoit le crédit de 100 000 FCFA, elle s'achète des ustensiles de cuisine pour la vente : assiettes, bols, fourchettes, cuillères, paniers... etc.

Aujourd'hui, mère de 5 enfants, elle est indépendante et est un atout important pour sa famille et sa communauté. Se sentant investie d'une mission, elle veut aller plus loin encore : « je ne suis pas encore satisfaite. Je veux agrandir mon commerce et pourquoi pas avoir une boutique plus grande et devenir revendeuse grossiste d'ustensiles ici à Gouloungoussi. Avec le FNFI, c'est possible » affirme-t-elle. Et d'ajouter : « ici dans notre village, je connais d'autres femmes qui se sont autonomisées avec les produits FNFI. Je peux dire que la condition féminine s'est



Dasmani Loumnatou

nettement améliorée à maints égards dans les cantons de Cinkassé depuis que FNFI est là. »

Outre le FNFI, elle ne fait pas des prêts ailleurs. Et voici la raison qu'elle évoque : « après avoir bouclé le cycle du produit APSEF, je voulais encore du financement pour évoluer. Mais les taux d'intérêts ne m'avantageaient pas. J'ai laissé ». En effet, avant le FNFI et ses produits, l'aspect le plus controversé par les

femmes qui ont besoin de crédits est celui des taux d'intérêts appliqués par les micros prêteurs. Ces taux sont plus élevés, souvent même beaucoup plus élevés, que les taux bancaires ordinaires. Avec le FNFI ce problème est réglé et les Togolais ont depuis 2014 accès à des produits financiers avec des taux avantageux et bonifiés.

Le Togo a accompli des progrès notables en faveur de l'inclusion financière. Les femmes sont

plus susceptibles de travailler à leur compte et de réussir même dans les communautés rurales. Mieux, avec le produit Nkodédé qui permet de passer de la microfinance à la banque classique pour des investissements plus conséquents, elles créent et dirigent des TPME. Sensibilisée récemment sur ce produit, Loumnatou est conquise. Elle sera certainement parmi les bénéficiaires du produit Nkodédé.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... aérien et des ambitions du pays. Le Togo envisage en effet de faire de l'aéroport de Lomé, un important hub aérien régional. A l'horizon 2025, le gouvernement veut porter à 1,5 million,

le nombre de passagers transitant par l'AIGE, contre 1 million en 2020. Rappelons que le trafic de passagers à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) de Lomé est passé de 916.659 en 2019

à 459.961 en 2020, soit une baisse de près de 50% en un an, selon les données du ministère des transports routier, aérien et ferroviaire. Cette chute drastique du trafic, selon le ministère du transport aérien, est

due à la pandémie de Covid-19. En effet, à la suite de l'enregistrement du premier cas de Covid-19 au Togo, le gouvernement avait décidé la fermeture des frontières aériennes et par voie

de conséquence, la suspension des trafics à l'AIGE. Les activités n'ont été reprises progressivement qu'à partir de juin 2020 après une difficile période où les avions sont restés cloués au sol.

Vie chère au Togo

La manifestation de l'association « Femmes Pyramides » n'est-elle pas exagérée ?

L'organisation dénommée « Femmes Pyramides » et qui visiblement ne regroupe que des femmes, a de nouveau fait une sortie médiatique en ce qui concerne le problème de la vie chère dans notre pays. Mais, en écoutant, on a l'impression que ces dames parlent d'un autre pays... Il y a des problèmes au Togo comme dans beaucoup d'autres pays, mais, il ne faut pas donner l'impression comme si c'était la grande disette.

« Trop, c'est trop ! Les Togolais sont frappés de plein fouet par la famine, la maladie, abandonnés à eux-mêmes dans la misère au couperet du suicide et sont tenus en laisse par une répression policière et judiciaire systématique et sanglante dans un espace judiciaire instrumentalisé et aux ordres ». C'est le tableau que peignent les « Femmes Pyramides » devant la presse. Il faut déjà féliciter ces braves femmes qui ont décidé de défendre la cause des plus faibles. C'est noble de leur part. Le

Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé et la présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, ainsi que toutes les femmes qui occupent de grands postes de responsabilité dans notre pays, et qui sont aussi des mères de familles, devraient se montrer sensibles à ce qu'elles disent. La vie est devenue de plus en plus dure ces derniers temps. Le Pasteur Edoh Komi affirmait mardi dernier sur New World TV, que les choses deviendront de plus en plus difficiles, et qu'il faudrait se préparer à gérer

efficacement ces moments durs. Pour qui maîtrise la Bible, cela ne doit pas étonner...

Et au Togo comme ailleurs, beaucoup de personnes peinent à manger correctement et à subvenir à tous leurs besoins élémentaires. Le gouvernement togolais a d'ailleurs récemment reconnu qu'il y a une conjoncture économique internationale et face à laquelle l'on ne peut pas changer grand-chose. Il a pris quelques mesures et promet d'autres mesures pour y faire face.

Il est aussi normal que des compatriotes se constituent en groupes organisés pour défendre les droits des consommateurs, défendre la cause des populations. Mais, il faut éviter d'exagérer pour se faire remarquer. Il ne faut pas que les « Femmes Pyramides » tombent dans ce piège. Au



Les Femmes Pyramides

Togo, les gens ne meurent pas dans la rue.

Il n'y a pas de famine au Togo. Les gens ont des difficultés à manger trois fois par jour, mais si les « Femmes Pyramides » veulent vraiment savoir ce qu'on appelle famine, elles devraient souvent se rendre dans les pays comme le Yémen, la Syrie, les pays de la corne de l'Afrique

(Soudan, Kenya, Ethiopie, notamment au Tigré etc...). Il faut éviter d'utiliser certains mots juste parce qu'on veut attirer l'attention. Les Togolais ne sont pas les mieux lotis au monde. Mais, ce n'est pas non plus l'apocalypse. Et puis, il faut éviter de vendre du rêve aux gens.

Edem Dadzie

Apports à la gouvernance

L'opposition togolaise n'a-t-elle pas vraiment démissionné ?

Lors de la célébration du 10e anniversaire du parti Union pour la République (Unir), le premier responsable du Mouvement des sages pour Unir (MSU), le professeur Charles Kondi Agba, a tenu des propos qui ont fait réagir avec force certains acteurs politiques. Mais, pour être franc, l'opposition togolaise existe-t-elle encore aujourd'hui ?



Charles Kondi Agba

Tout régime politique, prendra toujours toutes les mesures pour réduire les forces de son opposition afin d'être tranquille pour gouverner. L'opposition de son côté cherche la moindre brèche au niveau du pouvoir pour fissurer ce bloc compact qui lui fait face. Au Togo comme ailleurs, les acteurs politiques ne se font pas souvent de cadeaux.

Et il semble que la politique est ainsi faite. « Tous les coups sont permis », affirme-t-on souvent. Malgré cela, dans un pays, le rôle de l'opposition est non négligeable. Il faut laisser de côté cette opposition qui est dans la contestation permanente, qui rejette tout ce qui vient du pouvoir, qui ne voit rien de bon et qui cherche par tous les moyens à prendre le

pouvoir, même s'il faut vendre des illusions aux militants.

Ici, il est question de cette opposition qui sait apprécier les bonnes actions, relever les insuffisances à la gouvernance et qui fait des propositions réalistes et non politiciennes, afin d'améliorer la gouvernance. Par exemple quand Jean Kissi, secrétaire national du Comité d'action pour le renouveau (Car) préfère que l'on organise des élections couplées afin de faire des économies à investir dans des chantiers sociaux, pourquoi ne va-t-on pas lui prêter attention ?

Malheureusement, depuis quelques mois, l'opposition qui s'est lui-même tiré plusieurs balles dans les pieds à partir de décembre 2018 (élections législatives), est comme dans un profond sommeil. Il y a quelques rares sorties, mais c'est sans grand effet. Et la DMK qui au lieu de tourner rapidement la page de 2020, continue de s'investir dans un combat sans issue, sur les réseaux sociaux. Où comptent-

ils aller avec de telles attitudes ? Bientôt, quand Unir va encore remporter les élections, les gens vont crier à la fraude, au vol, au forcing etc... « On ne récolte que ce qu'on a semé », affirme un dicton populaire. Heureusement pour l'opposition, au niveau du pouvoir l'on a envie de voir autre chose. Visiblement, Unir a envie de les sentir. On dirait que lorsque c'est trop calme, il y a un manque de motivation.

« Quand vous gouvernez, vous avez besoin d'une opposition un peu organisée. Mais actuellement l'opposition a complètement démissionné. Cela nous place dans une position difficile. Parce que comme on le dit chez nous, quand on danse en s'appréciant, on risque de se tromper », a déclaré le professeur Charles Kondi Agba.

Cela n'a pas plu à tout le monde. Gerry Taama comme à son habitude n'a pas mâché ses mots. Nathaniel Olympio et ses amis de la DMK trouvent

qu'on empêche l'opposition de s'exprimer. Mais franchement, si la DMK qui n'est pas une entité légalement constituée veut faire des activités, doit-on la laisser faire ? Pourquoi la CDPA ou les autres partis membres de ce regroupement refusent-ils de fonctionner normalement ? Surtout que la candidature de la DMK fut portée par le MPDD.

Et puis, comme on n'a rien trouvé à faire pour répondre au professeur Charles Kondi Agba, on s'arrange pour faire passer un reportage à charge sur l'affaire opposant le groupe Bolloré à la justice française. Donc Nathaniel Olympio et ses amis de la DMK n'ont rien trouvé de mieux ? C'est cela être une opposition constructive ? Instrumentaliser une affaire dont on ne maîtrise pas le fond pour essayer de déstabiliser le pouvoir. C'est dire donc qu'ils ont encore beaucoup de travail à faire pour devenir une opposition vraiment au service de son peuple.

La rédaction

Gabon / Biens mal acquis

4 sœurs du président Ali Bongo mises en examen en France

Dans l'épineuse affaire des biens mal acquis déclenchée depuis 2007 contre la famille Bongo, 4 sœurs du président Ali Bongo ont été mises en examen entre mars et avril 2022. Une action judiciaire que les avocats de la défense jugent indigne et promettent un recours en nullité de la mise en examen.

L'affaire des biens mal acquis est une vieille affaire enclenchée depuis 2007 sous la gouvernance d'Omar Bongo. Pascaline et Ali, ont eux, déjà été objet d'examen dans cette affaire qui porte sur plusieurs centaines de millions d'euros blanchis ou détournés au profit de la famille Bongo. La mise en examen de mars-avril concerne 4 autres sœurs du président Ali Bongo : Grâce, Betty, Arthur et Hermine Bongo. Toutes les 4 sont successivement mises en examen entre le 25 mars et le 5 avril 2022. En

cause : les biens immobiliers qu'ils détiennent en France. La justice les soupçonne, en effet, d'avoir bénéficié d'un important patrimoine acquis frauduleusement par Omar Bongo en son temps. Un patrimoine qui s'élèverait à environ 85 millions d'euros. Et surtout, selon le parquet national financier, ces enfants savaient que l'origine des fonds était frauduleuse.

« Faux », indique Me Elise Arfi, qui défend Grace Bongo. Selon elle, sa cliente est « totalement de bonne foi » et ne connaissait pas la



Bien mal acquis

provenance de l'argent.

L'avocate s'interroge sur cette mise en examen qui survient 25 ans après des acquisitions immobilières « parfaitement légales », dit-elle, avec « des vendeurs qui ont perçu l'argent de la vente, et des taxes qui ont

toujours été payées ». « Tout est fait de manière régulière », assure-t-elle.

En février dernier, un juge français avait rejeté la demande de l'État gabonais de se constituer partie civile.

Selon ce juge, les enfants d'Omar Bongo, en premier

lieu, l'actuel président du pays, son fils Ali Bongo, ne pouvaient ignorer l'origine « frauduleuse » du patrimoine dont ils ont bénéficié. Patrimoine estimé en France à 85 millions d'euros et largement issu « des commissions versées par la société pétrolière Elf ». Le juge français ajoute que les avocats de Libreville n'ont fourni « aucun écrit ni aucune pièce justifiant d'un préjudice en relation directe avec les infractions », et que « les faits [...] n'ont pu être ignorés de l'État gabonais dont plusieurs des membres, au plus haut niveau, apparaissent et/ou sont impliqués dans la procédure ».

T.M.

Côte d'Ivoire / Le gouvernement Achi 2 resserré

32 portefeuilles, 2 nouveaux visages et les secrétariats d'Etat supprimés

L'équipe dévoilée ce mercredi 20 avril par le Premier ministre Patrick Achi, tout juste reconduit, est composée de 32 membres contre 41 dans le gouvernement précédent. Une équipe resserrée comme promis, mais sans grand chamboulement. Les principaux portefeuilles restent aux mains de leurs titulaires : les Affaires étrangères à Kandia Camarra, la Défense à Téné Birahima Ouattara, l'Agriculture à Kobenan Kouassi Adjoumani, l'Intérieur à Vagondo Diomande, l'Éducation à Mariatou Koné.

L'un des mouvements les plus notables est celui d'Alain Richard-Donwahi aux Eaux et forêts. Après cinq ans passés à la tête de ce ministère stratégique, il a été remplacé par Laurent Tchagba. Exit aussi le ministre de l'Artisanat Félix Anoblé dont le portefeuille est supprimé, ou encore celui du Pétrole, Thomas

Camara, remplacé par un entrant, Mamadou Sangofowa Coulibaly. Un ministère devenu clé depuis la découverte l'an dernier d'un très important gisement offshore. L'autre entrée est celle de Françoise Remarck. L'ancienne patronne de Canal+ en Côte d'Ivoire est nommée à la Culture. Disparus le ministère de



Le Premier ministre Patrick Achi

l'Économie numérique ou celui de la Promotion de l'investissement. Les quatre secrétariats d'État du gouvernement précédent sont aussi supprimés. Cet exécutif accueille donc deux nouveaux ministres, tandis qu'une douzaine en sort. Les quatre secrétariats d'État du gouvernement

précédent sont supprimés. Le ministre délégué chargé de l'Intégration, Alcide Djedje, est remercié. Le gouvernement Achi 2 a rendez-vous ce jeudi pour son premier Conseil des ministres.

Pendant ce temps, du côté du Conseil constitutionnel, le nouveau vice-président de la

République a prêté serment en présence du président de la République, du Premier ministre, de ministres d'État, de représentants du corps diplomatique ou des chefs traditionnels.

« Je jure solennellement et sur l'honneur de respecter la Constitution, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, dans le strict respect de ses obligations et avec loyauté à l'égard du président de la République », a déclaré Tiémoko Meyliet Koné avant d'ajouter : « Que le président de la République me retire sa confiance si je trahis ce serment ».

T.M. et Rfi.fr

Niger / Justice

Le ministre de la Communication Mahamadou Zada écroué pour détournements de fonds

Le ministre de la Communication, Mahamadou Zada, est écroué à la prison de Kollo. Entendu le mardi 19 avril par un juge d'instruction du pôle économique et financier, il a été placé sous mandat de dépôt pour détournements d'argent avant son entrée au gouvernement.

C'est la première fois, au Niger, qu'un ministre en exercice est incarcéré. Mahamadou Zada vient de passer plusieurs jours à la prison civile de Kollo, non loin de la capitale. Placé sous mandat de dépôt mardi par le juge d'instruction du pôle économique et financier, il est accusé de détournements de deniers publics.

L'accusation concerne une somme de 3 milliards de francs CFA appartenant à la Société du patrimoine des

mines du Niger (Sopamin), une société d'État qu'il dirigeait avant qu'il ne soit nommé ministre de la Communication. Cette somme devait être placée dans une coopérative de microfinance dénommée Taanadi et générer des bénéfices. Mais la somme d'argent n'a pas été enregistrée dans les livres comptables de la coopérative. Le juge cherche encore les traces de ces milliards. Plusieurs agents de Taanadi

sont aux arrêts et le ministre Mahamadou Zada n'est pas soutenu par son parti, le Mouvement patriotique pour la République (MPR), où il occupait le poste de secrétaire général. Il ne l'est pas non plus par le gouvernement et doit justifier le placement des 3 milliards de francs CFA.

Dans son discours d'investiture, le président Mohamed Bazoum l'avait souligné, il fait de la lutte contre la corruption et le détournement de deniers



Le ministre de la Communication, Mahamadou Zada

publics son cheval de bataille : « Quiconque a une responsabilité dans l'administration répondra désormais tout seul de ses actes, au cas où son comportement devrait commander une mesure

coercitive à son encontre. » Au Niger, plus d'une trentaine de hauts cadres de l'État sont déjà sous les verrous au cours de cette première année du mandat du président.

Rfi.fr

Conseil des ministres

La création d'une unité de partenariat public-privé en vue

Le gouvernement a organisé un Conseil des ministres hier jeudi 21 avril à Cinkassé dans la région des Savanes. L'exécutif s'est penché sur différents sujets dont un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'unité de partenariat public-privé.

L'objectif à travers ce projet de décret est de contribuer à une synergie d'action entre l'Etat et le secteur privé. « Pour une synergie d'action entre l'Etat et le secteur privé, le Conseil examinera un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'unité de partenariat

public-privé », a souligné le président de la République Faure Gnassingbé. Une fois créée, cette unité contribuera également à l'amélioration de l'environnement des affaires au Togo.

L'accès à l'eau potable pour toute la population reste un défi pour le



Faure Gnassingbé

gouvernement. La question de la tarification de l'eau par la Togolaise des eaux a été abordée au

cours de ce conseil ainsi que l'assainissement du secteur du microfinance.

Selon Faure Gnassingbé, « 3 autres communications relatives à l'aménagement de la tarification de l'eau fournie par la TDE, aux nouvelles dispositions du fonds en faveur des zones à faible taux d'accès aux services financiers et à l'assainissement dans le secteur de la microfinance » ont été présentées à la rencontre.

Félix T.

Douanes-Aéroport

L'OTR met à disposition des passagers un guide

Pour faciliter les formalités aux passagers et leur permettre de gagner en temps, l'Office togolais des recettes a mis à leur disposition un guide du voyageur. Le document rassemble leurs droits et obligations.

Ce guide s'inscrit dans le cadre de la mission de collecte des droits et taxes de douanes et de service de qualité aux usagers en douane de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Des seuils de franchises douanières des marchandises aux frontières aériennes sont fixés pour permettre aux voyageurs de mieux comprendre ces droits et obligations.

Ainsi, les marchandises contenues dans les bagages personnels des voyageurs doivent « être déclarées en détail (la déclaration peut être écrite, verbale ou tacite) », indique l'Office. Les usagers doivent aussi « payer les droits et taxes dus ; toutefois, par dérogation à ce principe, la franchise des droits et taxes et d'autres facilités sont concédées au voyageur qui arrivent au Togo (voir les droits des passagers) », ajoute l'OTR. Ils doivent aussi se soumettre aux formalités liées au contrôle des changes.

« Dans l'accomplissement de sa mission de facilitation des échanges, la douane de l'aéroport s'engage à faire preuve de courtoisie, de souplesse et invite tout voyageur à se conformer aux dispositions relatives aux seuils de franchises douanières afin de permettre la célérité lors des formalités douanières », précise l'établissement public.

Droits des passagers

Les franchises sur la valeur

Franchises sur la quantité des marchandises :

Cigarettes	<= 50 unités
Cigares	<= 10 unités
Tabacs à fumer	<= 50 grammes
Champagne	<= 2 litres
Vins et vins mousseux	<= 2 litres
Boissons distillées et boissons spiritueuses	<= 2 litres
Alcool éthylique non dénaturé de 80%	<= 1 litre
Bières	<= 5 litres
Chocolat et friandises	<= 2 kg
Eau de toilette	<= 0,25 litre
Parfum	<= 50 millilitres

NB :

- La franchise sur les marchandises ci-dessus s'octroie à titre individuel et ne pourra en aucun cas être cumulable
- La franchise relative à l'alcool, le tabac et les assimilés n'est accordée qu'aux voyageurs ayant 18 ans et plus

Franchise sur les effets personnels

Bijoux personnels en or ou en argent	<= 50 grammes
--------------------------------------	---------------

Appareil-photo	01
Pellicules	10
Caméra	01
Instrument de musique	01
Poste de radio	01
Micro-ordinateur portable contenant des données personnelles	01
Tente (et accessoires)	01
Equipement de camping	01
Equipement de sport composé d'articles spécifiques et personnels	01
Paire de raquettes de tennis	01

Des denrées alimentaires dans les proportions correspondant aux besoins personnels du voyageur.

Contrôle des moyens de change :

ORIGINE	ALLOCATIONS
Résidents UEMOA	Montant billets de banque : illimité dans l'espace UEMOA
Les voyageurs se rendant dans les Etats non membres de l'UEMOA	Montant n'excédant pas la contre-valeur de deux millions (2.000.000) de francs CFA (argent de poche ou « avoir sur soi »)

des marchandises sont fixées à 100 000 F CFA pour les adultes et 50 000 F CFA pour les mineurs.

L'OTR précise que « tout voyageur se rendant dans un Etat non membre de l'UEMOA ayant sur lui un montant excédant la contre-valeur de deux millions (2.000.000) de francs CFA, est tenu de se rendre au bureau de douane pour remplir les formalités de déclaration de devises. Ces formalités passent par le comptage des billets par l'agent de douane, le remplissage de la fiche de déclaration de devise et la remise d'une copie datée et signée au voyageur. Tout montant excédant la contre-valeur de deux millions (2.000.000)

tout dépassement aux franchises accordées notamment les franchises sur la valeur, la quantité et les effets personnels, est soumis à l'accomplissement des formalités douanières qui aboutissent au paiement des droits et taxes dus contre délivrance d'une quittance de paiement sécurisée ».

En cas d'incapacité de paiement, « la douane consigne les bagages ou colis et lui [au passager (NDR)] délivre une fiche de consignation qui relate les informations relatives à la marchandise, son propriétaire et le vol. Cette fiche de consignation permettra au voyageur d'avoir accès au bureau de douane afin de récupérer ses bagages après paiement des droits et taxes dus ».

Il est interdit d'importer



Aéroport international de Lomé

de francs CFA qui ne sera pas déclaré par le voyageur, fera l'objet de saisie par la douane ».

Obligations des passagers

En ce qui concerne le dépassement des seuils de franchises fixés, les voyageurs peuvent importer des marchandises au-delà du seuil de franchise selon leur convenance. Mais souligne l'Office, «

et d'utiliser des drones, les talkie walkies et des médicaments (en grandes quantités), sauf en cas de présentation d'une autorisation d'importation préalable.

Le numéro (+228 90 99 41 01) est mis à disposition des passagers pour des renseignements, des informations et des conseils.

Félix Tagba

Eaux en sachet

Attention aux conséquences sur l'environnement et sur la vie des hommes

L'eau représente environ 60% de la masse corporelle d'un adulte et jusqu'à 75% de celle du nourrisson, selon les études de *future-science.com*. Une eau potable est celle que l'homme peut boire sans risque de tomber malade. « Eaux en sachets (pure water, en anglais) quelle qualité et risque sur l'environnement ? ». Tel est l'éternel casse-tête des consommateurs togolais.

Comme eaux dites potables nous pouvons citer l'eau du robinet, l'eau minérale, l'eau de source. Chaque jour, nous perdons près de 2,5 litres d'eau par la respiration, la sueur et surtout les urines. Notre alimentation nous apporte quotidiennement environ un litre d'eau. Il est donc conseillé de boire au moins 1,5 litre d'eau par jour pour compenser cette perte.

« Devenue l'apanage des consommateurs togolais, le pure water a pris une forte propension ces dernières années au Togo. Si cette eau vient aujourd'hui combler le manque d'eau potable pour certaines populations, elle met cependant en danger la vie de nombreuses personnes lorsque sa qualité n'est pas assurée. Beaucoup de Togolais sont dupés sur la qualité de cette eau qui n'est devenue qu'un business pour beaucoup de producteurs. Les sachets comportent rarement des dates de péremption. Sur les lieux de production ; c'est tout un désordre : les filtres sont réutilisés plusieurs fois, après avoir été lavés à l'eau de javel. Les mailles des filtres sont de ce fait dangereusement agrandies et n'offrent plus de garantie de la sécurité de l'eau mise sur le marché. Les risques sont encore bien lourds lorsque l'environnement du travail n'est pas aussi sain comme l'exigent les normes. Les lieux d'emballages sont mal entretenus sur la plupart des sites de production. Quant aux conditions de stockage, elles sont tout simplement déplorables. Posés à même le sol, ces paquets d'eau sont négligemment entassés dans des coins des boutiques, ce qui engendre des saveurs insipides lorsqu'ils ne sont pas écoulés à temps », explique Freddy Dunyah, chargé à la communication de l'ATC.

meilleure eau est essentielle pour briser le cycle de la pauvreté car elle améliore la santé des gens, leur force pour travailler, et leur capacité à aller à l'école. La qualité de l'eau diffère naturellement selon le lieu, la saison, et les divers types de roches et sols dans lesquels elle se déplace.

Même si l'eau est claire, elle n'est pas forcément sûre à consommer. Il est important d'évaluer la salubrité de l'eau en prenant en compte les trois types de paramètres suivants : microbiologique (bactéries, virus, protozoaires et helminthes (vers)), chimique (minéraux, métaux, produits chimiques et pH) et physique (température, couleur, odeur, goût et turbidité). Une eau de boisson salubre doit avoir les paramètres microbiologique, chimique et physique suivants : sans agent pathogène (bactéries, des virus, des protozoaires et des helminthes), faibles concentrations en produits chimiques toxiques, claire,

insipide, inodore et incolore (pour des raisons esthétiques).

La qualité microbiologique est habituellement la principale préoccupation car les maladies infectieuses provoquées par les bactéries, virus, protozoaires et helminthes pathogènes sont les risques sanitaires associés à l'eau de boisson les plus répandus. La mauvaise qualité de l'eau peut être déterminée en observant la source de l'eau, les environs immédiats du foyer, les récipients utilisés pour transporter l'eau depuis la source, les réservoirs de stockage, et les pratiques d'hygiène personnelle et d'assainissement. La qualité de l'eau peut aussi être évaluée en faisant des observations qualitatives de ses caractéristiques physiques telles que sa turbidité, sa couleur, son odeur et son goût. L'état général de santé, de bien-être ou d'énergie de la population locale peut aussi donner une idée de la qualité de l'eau de boisson.

Qualité de l'eau en tant que boisson pour le consommateur ?



Entre sécurité et assainissement

Disposer d'une eau de besoin et un droit pour chaque boisson salubre est un homme, femme et enfant. Une

Quel contrôle dans la production et la commercialisation des eaux en sachets ?

À l'origine, l'eau ensachée était introduite au Togo en provenance du Nigeria mais surtout du Ghana voisin, justifiant l'appellation anglo-saxonne « Pure-water » attachée à ce produit. Au début, la plupart des unités opéraient dans la clandestinité et ne respectaient pas souvent les réglementations en vigueur concernant la production et la vente des eaux en sachets. On a découvert sur le terrain, une unité de production disposant d'une salle d'ensachage avec mur lézardé, sable humide et fin entassé dans des recoins (...), sol mal entretenu et recouvert de tapis déchiré

par endroits. Dans une autre unité, la salle d'ensachage est installée à seulement quelques mètres des sanitaires mal entretenus aux abords moisis, en plus non couverts. Certaines unités jouent sur l'étiquetage mensonger en arborant un paysage avec cascade afin de faire croire à de l'eau de roches. Dans plusieurs unités, l'eau commercialisée n'est autre que celle distribuée par la Togolaise des Eaux (TdE) qui a été ensachée frauduleusement. Parfois même, c'est l'eau de forage qui est directement ensachée et mise en vente. Beaucoup d'unités ne sont pas équipées



Une femme balayant des sachets d'eau dans la rue

des lampes à rayon ultraviolet. S'il en existe même, elles ne fonctionnent pas.

Source : Léon Koffi Agboka, ingénieur santé environnementale

Cadre juridique portant code de l'eau

Du point de vue réglementaire, le code de l'eau a été voté en 2010, un comité interministériel a été mis sur pied en 2011 pour coordonner et surveiller la production et la vente des eaux en sachets sur le territoire togolais. Chaque promoteur doit respecter un cahier de charges avant de s'installer sur le territoire. Depuis janvier 2014, le comité de contrôle interministériel de contrôle de la production et d'exploitation des eaux minérales et de sources effectue des visites surprises dans les unités de production et de distribution des eaux en sachets. L'objectif

est de s'assurer de leur conformité avec les exigences de la production et de la distribution. Ceci a conduit à la fermeture provisoire de plus de 70 unités non conformes de production de sachets d'eau dans les cinq régions économiques du pays. L'Agence nationale pour la gestion de l'environnement (Ange) a organisé des audits environnementaux forains à coûts très réduits des structures de production et de commercialisation d'eau en sachet dénommée « pure water », pendant la période du 03 avril au 30 juin 2017.

Impact de la consommation des eaux en sachets sur l'environnement

Les emballages des sachets d'eau de 50 cl sont déversés dans les rues et leur gestion augmente la charge des ordures ménagères que les mairies sont appelées à évacuer chaque jour. Les sachets s'entassent un peu partout tout en obstruant les caniveaux, les canalisations d'évacuation des eaux. Dans certains cas ils empêchent l'infiltration des eaux pluviales dans le sol entraînant ainsi des risques

d'inondation. Ces sachets qui finissent leurs parcours dans des cours d'eau, impactent négativement la vie des êtres aquatiques (poissons). Pour s'en débarrasser, certaines personnes les brûlent. La fumée issue de cette combustion a des effets néfastes sur la couche de l'ozone. Les possibilités de transformation sont exploitées par certains producteurs mais sur ce plan, beaucoup reste

encore à faire. Sur le plan environnemental, nombreux sont les risques. Entre autres, citons : l'appauvrissement des ressources (les sachets en plastiques sont créés avec des énergies fossiles comme le pétrole, et beaucoup d'eau), la

plus de ressources qu'il n'en faut pour les fabriquer), le danger pour les animaux (la flore souffre de cette pollution mais la faune également.

Tous les ans, de nombreux animaux comme les dauphins, les baleines, les tortues, les



Une usine de fabrication de plastiques

pollution de la nature (on estime qu'entre plusieurs centaines de milliards de sachets plastiques sont utilisés tous les ans dans le monde. Leur recyclage n'est pas rentable et il consomme

poissons ou encore les oiseaux se coincent dans des sacs plastiques qui ont été jetés dans leur environnement résultant de nombreuses et graves blessures...

L'eau, une question de santé publique



L'eau est essentielle à la vie et à la santé. C'est un bien commun, mais encore aujourd'hui 750 millions de personnes dans le monde ne peuvent boire d'eau potable et doivent se contenter d'une eau insalubre. La conséquence est qu'elles sont plus sujettes aux maladies, dont certaines peuvent s'avérer mortelles. Le manque d'eau potable constitue un énorme problème de santé publique à l'échelle mondiale mais aussi un grand défi. Nous sommes tous concernés

: la population mondiale augmente régulièrement, elle consomme (et gaspille) de plus en plus d'eau. L'eau douce pourrait donc venir à manquer, entraînant des situations catastrophiques. Pour éviter que cela n'arrive, chacun doit se montrer responsable envers les générations futures en essayant d'utiliser rationnellement nos ressources en eau.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

TRADEExpress
Virement instantané

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boa.togo.com

Annonce média



-La DESCENDANCE BENISSAN

La Veuve **BENISSAN-MESSAN** Léontine Adjoa-Sika née **YONLI-DJERGOU** et ses enfants Dédé Sylvie, Koko Corinne, Olivier Daté, Daté Max, Mablé Jocelyne et Madoé Ghyslaine

Ont la douleur de vous annoncer le décès de **PAPA TETEVU FRANCOIS-XAVIER BENISSAN-MESSAN**, Fondateur et Directeur de la STGS, Ancien Vice-Président de la **DESCENDANCE BENISSAN**, survenu le 22 mars 2022

Les familles vous invitent ou vous prient de vous unir d'intention au programme ci-après :

-Gè Fiogan Sédégbé FOLI-BEBE XV, Roi traditionnel des Gè à Glidji

-Monsieur LAWSON-BODY Latévi Adondjégoun, Prince Régent du Trône Royal Lolan Togbui
-Konou Abalo NOUKAFU III, Chef traditionnel de Tokoin Wuiti NUKAFU

Les familles **BENISSAN-MESSAN** et **MEDETOGNON-MENISSAN**, les familles **NKOULETE KPADENOU** et **ADHALLAH**

-Monseigneur Anani Nicodème **BARRIGAH-BENISSAN**, archevêque Métropolitain de Lomé

-Monsieur **BENISSAN-TETEVU** Daté, Préfet de la Préfecture des Lacs

-RP Michel **BADAGBOR**, curé de la paroisse Sacré Cœur Junior de Lomé-Tokoin et son équipe sacerdotale

-Monsieur Dakitchè Kiki Osiris **BARRIGAH-BENISSAN**, Président de la DESCENDANCE BENISSAN

Vendredi 22 avril 2022 : Messe-veillée à 18h30 en l'église catholique Sacré Cœur Junior de Lomé - Tokoin Saint Joseph)

Samedi 23 avril 2022 :

7 heures: Chapelle ardente et levée du corps

8 heures : Culte d'enterrement en l'église catholique Sacré Cœur Junior de Lomé - Tokoin (Saint Joseph)

Inhumation à Aného

Les salutations sont reçues dans la maison mortuaire tous les jours de 16h à 19h30 dans le respect des gestes barrières anti Covid-19.

Maison mortuaire sise à Nkafu, 528 rue de la fidélité (derrière l'EPP Aniko Palako - à côté de la pharmacie du peuple)

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 18 au 25 /04/ 2022

ABRAHAM	AGOË-LOGOPÉ	22 50 10 00
ADONAI	AGOË-NYIVÉ	70 42 38 54
AMEN	ADETIKOPE	90885588
BESDA	ADIDOGOMÉ-AMÉNOPÉ	22 51 05 29
BIOVA	BD. HOUPHET BOIGNY	22 27 82 98
CHATEAU DEAU	BE	22 21 57 51
CONSEIL	SAGBADO LOGOTE	23 21 56 53
KPEHENOU	BD H - BOIGNY	22 35 25 03
DE LA CITE	BD. DU 30 AOÛT	22 25 01 25
AEROPORT	AEROPORT SITO	22 26 21 22
DELALI	AGOË-CACAVELI	22 25 06 90
DENIS	AGOE KOVÉ	93084640
CENTRE	FACE SGGG	22 21 83 30
DU POINT E	DJIDJOLE	22 51 91 71
EL-SALI	AFLAO APÉDOKOË	93542411
EL-SHAMMAH	AMADAHOMÉ	22 46 93 50
EPIPHANIA	ADIDOGOME	23 20 10 52
EXCELLENCE	AGOE DEMAKPOE	22 51 77 87
GANFAT	AGOE DALIKO	22550815
HORIZON	NYÉKONAKPOË	22 20 42 42
HYGEA	BAGUIDA	22 27 36 36
INTERNATIONALE	BD. DU HAHO	22 26 89 94
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22 21 00 01
LAUS DEO	LÉO 2000	22 25 15 05
LIBERATION	AV. LIBÉRATION	22 22 25 25
LILAS	7, ROUTE DE KÉGUÉ	22 26 29 59
MAELYS	BÈ KPOTA	22 27 60 19
MAINA	ZANGUÉRA	22 33 65 34
MAWULE	BÈ-KPOTA	22 27 11 21
MBA	AGOË-LÉGBASSITO	70278181
NABINE	AGOË ANOMÉ	23 21 66 15
NATION	TOTSI	22 25 99 65
PROVIDENCE	BD. JEAN PAUL II	22 26 66 48
SANGUERA	SANGUERA	22 42 80 80
SANTE	PRÈS DE NOPATO	22 21 58 41
STE RITA	DOULASSAMÉ -	22 20 90 16
ST KIZITO	BD DE LA KARA	22 21 99 63
THERYA	TOGO 2000	22 30 35 55
UNIVERS SANTE	CITÉ OUA	22 52 41 39
VERSEAU	BAGUIDA	22 27 34 53
VERTE	KLIKAMÉ	22 25 03 26
VITA-FLORE	AGOË VAKPOSITO	22 19 22 86
VITAS	AGOË ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
ZONGO	TOGBLEKOPÉ	70 45 23 16

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoë en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Oly Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Ave Maria Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DEYNIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoë Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoë, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoë, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O»PARC (Agoë Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

Joyeuses fêtes de
Pâques !



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP 

www.boatogo.com

Drogues en milieu scolaire

L'ONG RAPAA déplore l'indisponibilité des parents pour leurs enfants

La consommation des substances psychoactives dans les établissements scolaires, est un phénomène qui gagne du terrain. Il faut prendre des mesures pour le circonscrire. L'ONG Recherche Action Prévention Accompagnement des Addictions (RAPAA) s'investit auprès des écoles pour lutter contre le phénomène. Mais, cela ne suffira pas si les parents ne s'impliquent pas suffisamment.



Photo de famille des participants

« Un jour en classe, j'ai demandé aux élèves s'ils avaient fait l'exercice que je leur avais donné lors de la séance précédente. Il y avait un parmi eux qui n'avait pas fait l'exercice. À ma grande surprise, il m'a lancé à la figure : monsieur je n'avais pas le temps. Je lui ai encore demandé et il a dit avec encore plus d'insolence : monsieur je vous dis que je n'avais pas le temps. Je suis allé voir le directeur pour lui faire part de l'affaire. Lorsqu'on a convoqué l'élève, on s'est rendu compte qu'il n'était pas en possession de tous ses sens. Il avait les yeux rouges et n'avait peur de personne. Il défiait tous les responsables. On s'est alors rendu compte qu'il consommait des substances psychoactives. À partir de ce moment, nous avons commencé à développer une surveillance à l'endroit des élèves suspects », a témoigné un enseignant lors de l'atelier de restitution et d'échanges sur la prévention de la consommation des substances psychoactives en milieu scolaire, organisé par RAPAA hier à Lomé. En effet, depuis longtemps, l'ONG RAPAA mène des actions de sensibilisations dans les écoles en impliquant les élèves eux-mêmes, notamment par la mise en place de groupes de pairs éducateurs, et aussi en impliquant les enseignants.

Et comment fonctionnent ces clubs de pairs

éducateurs ? « Nous les élèves n'apprécions pas les sensibilisations trop théoriques. Nous organisons donc des activités récréatives à l'endroit de nos camarades. Lors des semaines culturelles, il y a des

coopérer. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il souhaite qu'il y ait un plaidoyer auprès des chefs d'établissements.

« Le problème de la drogue touche tout le monde. Que personne ne pense



Touré Kadjidja Cathérine Cormont

élèves qui viennent avec de la chicha. Nous les sensibilisons à éviter ces pratiques. Et puis, nous même en tant que pairs éducateurs, nous devons être des exemples, sinon nous ne pouvons pas atteindre notre objectif », a confié un jeune élève pair éducateur.

Selon Yves Edrih, directeur exécutif par intérim de l'ONG RAPAA, les élèves ont été réceptifs, les deux sexes ont été touchés, les pairs éducateurs maîtrisaient bien leurs rôles, il y a eu le renforcement des capacités des membres de RAPAA et la création de clubs. Et bien que les établissements scolaires aient été réticentes au début, elles ont fini par

pas que tant que cela ne touche pas sa famille, il n'est pas concerné. Nous devons penser à nos enfants », a relevé Tchonda Masamesso, psychologue de l'éducation et de la formation, représentante du Comité national anti-drogue (CNAD).

« Le travail est très vaste », reconnaît-elle. « Nous les parents, avons abandonné notre rôle. On court tellement après l'argent, l'accumulation des biens matériels, qu'on oublie que l'enfant que nous avons fait, a besoin de notre affection, de notre temps et souhaite être écouté », a poursuivi madame Tchonda en interpellant ainsi les parents sur leurs implications dans la vie de

leurs enfants.

En effet, l'on assiste depuis quelques années à la démission parentale. Les enfants sont abandonnés à une société qui perd ses repères. Après l'école, si ce n'est pas la rue, c'est la télévision avec parfois des programmes qui corrompent les bonnes mœurs. Beaucoup de

Cormont, présidente de l'ONG RAPAA.

« L'être humain a des choix et ces choix sont orientés par un intérêt. C'est parce que nous sommes orientés par l'intérêt que nous avons pour l'avenir de nos enfants que nous sommes venu ici. Nous voulons tous la réussite de nos enfants.



Yves Edrih

parents ne sont pas présents pour jouer le rôle d'arbitre, de coach, de correcteurs, d'enseignant, d'ami, de conseiller etc... dans la vie de leurs enfants. C'est lorsque l'on arrive à une étape où on ne reconnaît plus son propre enfant, qu'on se rend compte qu'il faut agir. Mais parfois, il est trop tard. « L'éducation en famille est très importante, mais aujourd'hui, il y a une défaillance à ce niveau. À l'occasion de la Journée de la famille, nous organisons des activités dans ce sens. Nous avons préparé un dépliant pour les parents. Mais, nous peinons à atteindre les parents. Ils ne sont pas disponibles

Mais la différence se trouve dans la manière dont nous agissons. Il est surprenant de constater que certains parents attendent seulement la fin de l'année pour approcher l'école de leur enfant pour voir comment ce dernier évolue. Malheureusement, même au primaire, le phénomène de la consommation des substances psychoactives existe », a affirmé un parent d'élève qui vient corroborer les propos tenus plus loin.

Il y a donc péril en la demeure. Si l'on ne se lève pas immédiatement pour agir énergiquement, l'on s'en repentira. La santé publique est en danger,



Un élève pair-éducateur

lorsque par exemple on les invite pour des rencontres. C'est un travail de longue haleine et de tout le monde », constate avec amertume Touré Kadjidja Cathérine

et l'avenir des enfants, la relève, est hypothéquée. Et c'est l'avenir de notre société qui en patira.

Edem Dadzie

Evaluation des politiques publiques

Les députés togolais outillés en la matière

Les parlementaires togolais sont, du 20 au 22 avril 2022 à Lomé, en atelier de renforcement des capacités sur l'évaluation des politiques publiques. Une cérémonie d'ouverture officielle s'est tenue le 20 avril à l'Hôtel 2 Février, en présence des députés et des formateurs.

Comment les députés, élus du peuple, peuvent-ils mieux servir leurs électeurs dans la gestion du pays? Telle est l'interrogation à laquelle répond l'atelier de renforcement des capacités des parlementaires sur l'évaluation des politiques publiques, financé par le Projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE).

L'un des rôles du député est d'adopter des lois et contrôler l'action du gouvernement. Pour contrôler donc cette action de l'exécutif togolais « Notre outil principal c'est l'exécution du budget. Depuis 2021, le gouvernement a adopté le budget sous forme de programme pour toutes institutions de la République. Pour chaque

programme, les ressources données doivent produire des effets. Au moment où nous allons adopter les lois de règlement qui constatent l'exécution du budget pour une année, nous devons pouvoir mesurer les effets que tous les programmes ont produits. Et c'est cela qui nous amène à nous former sur l'évaluation des politiques publiques », a soutenu lors de l'ouverture des travaux, le député Mawussi Djossou Semodji, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale togolaise.

Un instrument important aide les députés à évaluer les politiques publiques et mieux auditer les comptes de l'État. Il s'agit de la Cour des comptes. L'importance de cet présent atelier se mesure dans le sens où « les budgets que nous

avons adoptés par le passé, avant 2021, sont des budgets moyens. Mais on n'avait pas des indicateurs pour mesurer les résultats obtenus.

Aujourd'hui, nous avons besoin de mesurer les progrès et c'est très important qu'on sache le faire », a expliqué l'honorable Mawussi Djossou Semodji.

Durant les trois jours d'atelier les parlementaires seront outillés sur « ce qu'est une politique publique, les grandes réformes qui sont intervenues au cours des 10 dernières années dans l'espace Uemoa et qui ont une incidence sur les politiques publiques, notamment le cas de la budgétisation qui accompagne ces politiques publiques d'une part. D'autre part, aborder avec les députés,



Photo de famille

la question de comment se fait l'évaluation, et par qui. En tout, donner des outils nécessaires pour leur permettre d'être des connaisseurs. Enfin, nous allons aborder avec eux comment utiliser les résultats de l'évaluation pour influencer la prise de décision », a affirmé un des formateurs, Richard Abalo-Koboyo Padakale, expert suivi évaluation CADERT.

L'Assemblée nationale s'est inscrite dans une dynamique des compétences. Outre les députés, un atelier sous-régional de renforcement des capacités des fonctionnaires parlementaires du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo, se tient du 19 au 22 avril à Lomé.

Attipoe Edem Kodjo

Énergie

WAPCo, dix ans au service du gaz

La compagnie West African Gas Pipeline Company Limited (WAPCo) a célébré son jubilé d'étain mercredi 20 avril 2022 à l'Hôtel 2 Février de Lomé, au cours d'un déjeuner assorti de tout un riche programme marqué par le partage, des récompenses et des reconnaissances diverses.



Photo de famille

Il y a dix ans, le Nigeria, le Ghana, le Bénin et le Togo, en partenariat avec des entreprises privées, ont donné un nouveau souffle à l'énergie avec le gaz, à travers la création de West African Gas Pipeline Company Limited (WAPCo). A l'occasion de ses 10 ans de service, l'entreprise comptait autour d'elle, non seulement des responsables de la compagnie, mais également des directeurs généraux des sociétés d'énergie, des autorités traditionnelles et des bénéficiaires des programmes de formation et de bourses d'étude de l'entreprise.

Une cérémonie solennelle présidée par le directeur général de la Société togolaise de gaz (SOTOGAZ),

Gérard Agbassou, a marqué la célébration. Les différents responsables de la compagnie sont revenus sur le parcours de combattant de la société et les défis à relever notamment l'accès à tous au gaz et l'usage qu'il faut en faire.

« Je salue les chefs d'État des quatre pays pour cette vision », a déclaré Gérard Agbassou, directeur général de la Société togolaise de gaz (SOTOGAZ), membre du conseil d'administration de WAPCo dont le siège social est situé à Accra, au Ghana, avec une succursale à Ikeja (Nigeria) et des bureaux extérieurs à Badagry (Nigeria), à Cotonou (Bénin), à Lomé (Togo), à Tema & Takoradi (Ghana).

Selon Débo-K'mba Barandao, directeur de

la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET): « Dix ans, c'est beaucoup mais le chemin est encore long et nous serons aux côtés de la compagnie », a déclaré Débo-K'mba Barandao, ancien directeur directeur général de l'Autorité du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (AGAO, ou WAGPA, West African Gas Pipeline Authority, en anglais).

La grande entreprise de gaz fait également parler son œuvre envers les populations dans la nécessité. WAPCo s'est donc tournée vers les populations de GbétsoGbés en zone portuaire, pour aider les jeunes dans l'insertion professionnelle et les études.

« Quand j'ai eu mon BEPC, je n'avais plus de moyens pour continuer mes études. J'ai donc bénéficié d'une bourse d'étude sur trois ans de la part de WAPCo. Grâce à cette bourse j'ai eu mon BAC et j'ai continué en BTS. Merci à l'entreprise et je souhaite que cette opportunité s'offre à mes petits frères et sœurs dans le besoin », a confié la jeune bénéficiaire Moladé Atanley.

« J'ai opté pour l'électricité et WAPCo m'a octroyé une bourse d'apprentissage de trois ans qui m'a permis de devenir mon propre patron. Aujourd'hui, je gagne ma vie grâce à ce coup de pouce de la société. C'est une belle initiative que nous avons prise au sérieux car il fallait être un bon exemple pour ouvrir la voie à d'autres bénéficiaires », témoigne le jeune Awalekpo Kwami.

La célébration du jubilé d'étain de WAPCo a été également marquée par la remise de prix de distinction de certains employés pour des années de bons et loyaux services. WAPCo est une entreprise internationale qui transporte du gaz naturel du Nigeria, au Bénin, au Togo et au Ghana de manière sûre, responsable et fiable afin de créer de la valeur pour nos diverses parties prenantes.

« En dix ans, il y a eu deux grands défis, mais nous avons pu les surmonter. Pour le premier défi, il faut parler de l'équipe qui a été solide, travailleuse avec un esprit de sécurité qui, en 7 ans et 9 millions d'heures, a pu travailler sans accident. Ce qui a donc permis à WAPCo de relever le deuxième défi qui consiste à fournir l'énergie nécessaire dans la

sous-région pour l'atteinte des objectifs de nos 4 pays et cela va se poursuivre. Comme perspectives, nous allons continuer par nous appuyer sur nos forces, notamment la sécurité et la fourniture de gaz de qualité puis augmenter la distribution et l'élargir à d'autres pays », a déclaré lors de la cérémonie, le directeur général de WAPCo, Gregory Germani, porté à la tête de la compagnie en février 2019.

La société exploite un système d'accès ouvert pour l'utilisation de sa pipeline à plusieurs expéditeurs. Elle promeut le système WAGP en tant qu'infrastructure clé de transport de gaz naturel pour toutes les sources de gaz naturel, y compris le gaz naturel liquéfié (GNL).

Selon les chiffres détaillés sur son site officiel, WAPCo appartient à Chevron West African Gas Pipeline Ltd (36,9 %); Nigerian National Petroleum Corporation (24,9%); Shell Overseas Holdings Limited (17,9 %); et Takoradi Power Company Limited (16,3%), Société Togolaise de Gaz (2%) et Société BenGaz S.A. (2%).

Attipoe Edem Kodjo

CHINA MOUTAI



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ



INFOLINE: +228 70340292
f @ MOUTAI TOGO & BÉNIN
WWW.GMDISTRIBUTIONS.COM

DISPONIBLE DANS LES BARS
RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS

IMMEUBLE MARINA BAY .
BOUTIQUE N5 . BOULEVARD DU MONO